

L'Épiphanais

Municipalité de Saint-Épiphane

Mon choix
de vie? Une vie
de choix!

Municipalité de
Saint-Épiphane

www.saint-epiphane.ca

ÉDITION JUIN 2015

DANS CE NUMÉRO

Mot du maire
Résolutions
Rappel - Animaux en liberté
Offre d'emploi
Cercle de Fermières
Concours maisons fleuries
Maison Desjardins
Soccer récréatif
Camp de jour
Fête Nationale
Tournoi de Golf
Supercross Québec
Conteneur - Encombrants
Carrefour jeunesse emploi
Côté COC
La page Santé
Éco Centre
Club de lecture Desjardins
Coffre à Bouger
Club emploi-carrière
Dates des séances 2015
Numéros de téléphone

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi
9h - 12h / 13h30 - 16h
Mardi
13h30 - 16h
Mercredi
13h30 - 16h
Jeudi
9h - 12h / 13h30 - 16h
Vendredi

BROCHURE D'INFORMATIONS POUR VOTRE BAC BRUN « UNE COLLECTE QUI CARBURE »

Vous trouverez ci-joint un dépliant concernant les matières acceptées et celles refusées dans votre bac brun.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Les 24 et 29 juin 2015, en raison de la fête Nationale et de la Fête du Canada.

DÉPÔT POUR VOS ENCOMBRANTS

Du 6 au 10 juillet 2015 sur le terrain du garage municipal.

SUPERCROSS 2015

Le samedi 27 juin (voir détails à l'intérieur).

CAMP DE JOUR 2015

Le Camp de jour débutera le 29 juin prochain (voir détails à l'intérieur).

PROGRAMMATION DE LA FÊTE NATIONALE

Voir à l'intérieur.

MOT DU MAIRE



Chers amis(es), Madame, Monsieur,

L'été arrive à grands pas et est le bienvenue, surtout avec cet hiver qui n'en finissait plus... Cela permettra à la municipalité de réaliser différents travaux urgents. Je vous souhaite de passer du bon temps durant cette période estivale.

INCENDIE

La livraison du nouveau camion du service incendie a été reporté à la mi-juillet 2015, on espère que cette date sera la bonne afin de pouvoir avancer dans ce dossier. Comme vous le savez probablement, la Municipalité de l'Isle-Verte s'est retirée de l'entente incendie de la MRC et ce même si le contrat n'est pas à terme, ce qui engendra un manque à gagner à la MRC. Malheureusement, aucune entente monétaire (compensatoire) à ce jour n'est intervenue entre les deux parties et suite au non paiement des sommes dues par l'Isle-Verte, cela nous occasionnera une importante augmentation des quotes-parts en incendie, ce qui est inacceptable pour nous et l'ensemble des municipalités concernées. Je comprends leur position de se retirer de l'entente, mais ils se doivent d'honorer le paiement de leur quote-part pour le reste du contrat, car ce n'est pas aux autres municipalités à payer pour leur décision. Qu'ils respectent l'entente du point de vue monétaire serait un minimum !

RÉSERVOIR D'EAU

Malgré mon acharnement à vouloir faire avancer ce dossier, cela demeure très difficile de le régler pour de bon. Aucune date n'a été fixée pour la rénovation intérieure et extérieure du château d'eau, car nous sommes à la merci de la firme d'ingénieurs et de l'appareil gouvernemental. J'espère sincèrement régler ce dossier cette année mais le temps passe vite, trop vite...

OPPORTUNITÉ OFFERTE AUX CITOYENS(NES) : Étangs aérés, camion de pompier et parc éolien.

Cet été, je souhaite organiser une visite pour tous les citoyens(nes) intéressés à visiter les étangs aérés de notre municipalité. Afin de constater l'ampleur des travaux réalisés grâce à l'aide monétaire de la taxe d'assise sur l'essence 2010-2013. Aussi, nous vous donnons la possibilité de venir admirer votre nouveau camion citerne auto-pompe et les pompiers seront présents pour vous en faire la présentation. De plus, si les gens démontrent de l'intérêt à venir visiter le parc éolien Viger Denonville, ceci pourrait être possible! Si vous êtes intéressé, veuillez nous laisser vos coordonnées en composant 418-862-0052 poste 20 afin que nous puissions organiser une visite en autobus. Si le nombre est suffisant, nous vous recontacterons si l'activité a lieu afin de vous donner les détails. Merci !

TRAVAUX DE DYNAMITAGE EN TERRAIN PRIVÉ

À la réunion de conseil du 4 mai dernier, à la période de questions, certains citoyens nous ont fait part de leurs inquiétudes concernant des travaux qui ont eu lieu sur un terrain qui se situe entre le 1^{er} rang et le 2^e rang Est. Ces inquiétudes étaient tout à fait légitimes et afin de les rassurer nous les avons invité à revenir poser leurs questions à la séance d'ajournement du 20 mai dernier car deux intervenants y étaient invités; madame Julie Lemieux, inspectrice en bâtiment et monsieur Alain Marsolais, directeur de l'aménagement du territoire de la MRC de RDL, ainsi que le propriétaire du terrain en question. Malheureusement, malgré ces démarches pour les citoyens, aucune question n'a été soulevée lors de cette séance, ce qui est très surprenant!

LOISIRS

En premier lieu, nous avons procédé à l'embauche, à temps partiel, de madame Rachelle Caron de Saint-Épiphanie comme chargée de projets en loisir pour l'organisation du Camp de jour, du soccer, de la Politique familiale qui doit être remise à jour et du projet « À pied, à vélo, ville active ». Cette ressource est subventionnée en partie par la Politique familiale pour un montant de 5200 \$, ainsi que d'un montant de 1200 \$ remis par le projet « À pied, à vélo, ville active » et d'une subvention de 5000 \$ par année pour une période de 3 ans du Parc éolien Viger Denonville de la MRC de RDL. Ce dernier, nous a aussi offert une somme de 2000 \$ par année pour 3 ans pour publiciser le parc lors de notre festival annuel. Aussi, nous nous sommes entendu avec la Municipalité de Saint-Cyprien pour partager leur technicien en loisirs à raison de 2 jours par semaine. Il s'agit de monsieur Kevin Bernier, un jeune homme qui semble très dynamique et très intéressé à travailler cet été avec le Comité des loisirs et madame Caron; de plus, cela nous permettra de faire des économies très appréciables. Après beaucoup d'efforts, je crois que nous avons réussi quelque chose de bien, tant monétairement que pour le mieux être de notre communauté. Je crois aussi que nous ferons des économies de 25 000 \$ par an pour les 3 prochaines années juste pour ce dossier. Kevin est en poste depuis le 9 juin et je lui souhaite la bienvenue dans notre municipalité et du succès dans ses nouvelles tâches.

PLASTIQUES AGRICOLES

Nous travaillons présentement sur une méthode de récupération des plastiques agricoles avec d'autres municipalités, ce qui pourrait éliminer ces plastiques du site d'enfouissement et d'en permettre le recyclage. Cela serait non seulement bénéfique monétairement, mais surtout pour l'environnement car ces matières plastiques prennent des décennies à disparaître des sites. Ceci est un problème majeur qu'on espère régler le plus tôt possible en trouvant une solution équitable pour toutes les municipalités concernées.

Pour terminer, sachez que nous travaillons toujours sur le projet de remplacement du Centre des loisirs, le dossier avance et des décisions seront prises bientôt, nous devons demander des subventions au gouvernement et nous regardons toutes les possibilités qui seront les moins coûteuses tout en étant les plus efficaces possibles, pour les payeurs de taxes. Alors, je vous souhaite un bel été et je vous tiendrai au courant des développements de tous ces dossiers.

Au plaisir,

Renald Côté, maire, (418) 862-0052 poste 45



15.06.147

DEMANDE DE COMMANDITE DE LA FABRIQUE

ATTENDU QUE la Fabrique a fait une demande de commandite à la Municipalité pour le goûter servi après la messe anniversaire de madame sœur Simone-Simard ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité accorde une commandite de 50 \$ à la Fabrique, pour le goûter qui sera servi après la messe anniversaire de madame sœur Simone-Simard, le 13 juin 2015.

15.06.152

OFFRE DU PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN SITUÉ LE LONG DE LA ROUTE 291 ET AU NORD DE LA RUE DES ÉTANGS

ATTENDU QUE le propriétaire du terrain situé le long de la Route 291 et au nord de la rue des étangs, d'une superficie de 6 362,7 m², a proposé de donner son terrain à la Municipalité moyennant certaines conditions ;

ATTENDU QUE la Municipalité n'a pas besoin de ce terrain pour le moment ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité n'acquiert pas le terrain en question et ce, même gratuitement.

15.06.157

DON D'UN CHAUFFE-EAU À LA FABRIQUE DE SAINT-ÉPIPHANE

ATTENDU QUE le Centre des loisirs Simone-Simard est fermé ;

ATTENDU QUE la Fabrique a fait une demande à la Municipalité pour pouvoir récupérer un chauffe-eau du Centre des loisirs et ainsi disposer d'eau chaude à l'église ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité fasse un don d'un chauffe-eau de 40 gallons du Centre des loisirs à la Fabrique de Saint-Épiphanie. Il est entendu que la Municipalité transportera le chauffe-eau jusqu'à l'église mais que c'est la Fabrique qui aura la responsabilité de le faire installer à ses frais.

15.06.159

ENTENTE INTERMUNICIPALE EN LOISIR AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Épiphanie désire implanter, en collaboration avec la Municipalité de Saint-Cyprien, un projet inter-municipal en loisir ;

ATTENDU QUE ce projet se concrétiserait par le partage d'une ressource en loisir et pourrait éventuellement engendrer la mise sur pied d'activités culturelles et de loisirs communes aux deux municipalités ;

ATTENDU QUE la ressource en loisir sera monsieur Kevin Bernier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la Municipalité de Saint-Épiphanie approuve l'entente de loisir inter-municipal avec la Municipalité de Saint-Cyprien, en annexe de ce procès-verbal.

ANIMAUX EN LIBERTÉ

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser son chien ou son chat se promener en liberté sans laisse (règlement no. 316-13).

Selon les articles suivants :

Article 16 :Laisse

Dans les endroits publics, à l'exception des aires d'exercices canins prévus à cet effet par la municipalité, tout chien et tout chat doit être tenu en laisse par son gardien, au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de deux (2) mètres, incluant la poignée.

Cette laisse et le collier doivent être de matériaux suffisamment résistants, compte tenu de la taille et du poids de l'animal, pour permettre à son gardien de le maîtriser en tout temps.

Article 21 :Garde d'un chien sur une propriété privée

Sur le terrain sur lequel est situé le bâtiment occupé par le gardien ou sur tout autre terrain privé où il se trouve avec l'autorisation du propriétaire ou de l'occupant de ce terrain, tout gardien d'un chien doit le maintenir, selon le cas :

- 1) dans un bâtiment d'où il ne peut sortir;
- 2) dans un enclos entièrement fermé ou sur un terrain clôturé de tous ses côtés, la clôture étant d'une hauteur suffisante, compte tenu de la taille de l'animal, pour l'empêcher de sortir de l'enclos ou du terrain où il se trouve et étant dégagée de neige ou de matériaux permettant au chien de l'escalader;
- 3) sur un terrain qui n'est pas clôturé de tous ses côtés, attaché à un poteau au moyen d'une chaîne ou d'une corde de fibre métallique ou synthétique. Le poteau, la chaîne ou la corde et l'attache doivent être d'une taille et d'une résistance suffisante pour empêcher le chien de s'en libérer.

La longueur de la chaîne ou de la corde ne doit pas lui permettre de s'approcher à moins de deux (2) mètres d'une limite du terrain qui n'est pas séparée du terrain adjacent par une clôture suffisante, compte tenu de la taille de l'animal, pour l'empêcher de sortir du terrain où il se trouve. S'il s'agit d'un terrain accessible par plusieurs occupants, la chaîne ou la corde et l'attache ne doivent pas lui permettre de s'approcher à moins de deux (2) mètres d'une allée ou d'une aire commune;

- 4) sur un terrain sous le contrôle direct du gardien, celui-ci devant avoir une maîtrise constante de l'animal.

Suite à une plainte à l'effet qu'un animal est abandonné par son gardien, l'autorité compétente procède à une enquête et, s'il y a lieu, dispose de l'animal conformément au présent règlement.

Les frais relatifs à l'abandon d'un animal domestique sont à la charge du gardien, y compris ceux relatifs à l'adoption ou à l'euthanasie de l'animal, le cas échéant.

La direction



OFFRE D'EMPLOI – GESTIONNAIRE DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT ET PRÉPOSÉ À LA VOIRIE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE

MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

CONTRAT D'UN AN AVEC POSSIBILITÉ DE RENOUVELLEMENT

Sommaire de l'emploi

La Municipalité de Saint-Épiphanie qui compte 850 habitants et qui est située à 20 minutes à l'est de Rivière-du-Loup est à la recherche de candidatures pour combler le poste de gestionnaire du réseau d'aqueduc et d'égout et préposé à la voirie. Sous l'autorité du responsable de la voirie, le titulaire du poste est responsable des systèmes d'aqueduc, d'égout et de traitement des eaux usées. Il doit gérer le budget municipal relié aux postes budgétaires sous sa responsabilité, voir à la surveillance, à la maintenance, aux réparations ainsi que tous les travaux d'entretien nécessaires. Il s'assure d'effectuer la tournée quotidienne des installations, les tests et les prélèvements requis par le gouvernement ainsi que les formalités administratives qui en découlent. Il assure le branchement des entrées d'eau et d'égout et tous les travaux reliés aux maîtres-tuyaux. Finalement, il gère l'ensemble des compteurs d'eau de la Municipalité.

Exigences du poste

Détenir une formation professionnelle ou collégiale, en technique de gestion des eaux ou en assainissement de l'eau ou en conduite de procédés en traitement des eaux, avec diplôme à l'appui

Être disponible pour les vérifications aux différentes stations les fins de semaine et jours fériés, au besoin

Être en mesure d'utiliser tout l'outillage nécessaire à l'entretien et à la réparation des réseaux

Être disposé à travailler en dehors des heures normales de travail, en cas d'urgence

Connaissances en plomberie, en électricité et en instrumentation et contrôles, un atout

Détenir un permis de conduire en règle de classe 5

Détenir ou être disposé à obtenir un permis de conduire de classe 3, un atout

Connaître les lois, règlements et normes du milieu

Expérience en gestion d'un réseau d'aqueduc, d'égout et de traitement des eaux usées, un atout

Démontrer d'excellentes capacités à gérer plusieurs dossiers et priorités à la fois

Avoir le désir de travailler en équipe

Avoir le souci du service à la clientèle et du travail bien fait

Être à l'aise avec l'informatique et ses applications de base (Suite Office, courriel et Internet)

Être disposé à effectuer de légers travaux de voirie ou d'autres tâches connexes.

Être disposé à suivre de la formation au besoin

Toute expérience jugée pertinente pourrait être considérée afin de compléter ou remplacer un des éléments mentionnés ci-dessus

Conditions salariales

À discuter – selon l'expérience et la grille salariale en vigueur.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte. Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par courriel aux adresses suivantes, au plus tard le mercredi 1^{er} juillet 2015 :

Monsieur Nicolas Dionne, directeur général, Municipalité de Saint-Épiphanie, 280, rue Bernier, Saint-Épiphanie (Québec)
G0L 2X0 direction@saint-epiphane.ca

MESSAGE DU CERCLE DE FERMIERÈRES



Les membres du Cercle de Fermières désirent remercier chaleureusement la population de Saint-Épiphane et des environs pour leur présence à l'exposition annuelle du Cercle ainsi qu'au souper qui se sont déroulés le 3 juin dernier à l'intérieur de l'église paroissiale. Grâce au travail et à l'implication de nos membres ainsi qu'à la généreuse participation de nos commanditaires et des personnes présentes, cette journée fut une réussite sur toute la ligne. MERCI!!!!

Au cours de la dernière année, année du Centenaire des Cercles de Fermières du Québec, les membres du Cercle de Saint-Épiphane ont été très actives. Elles ont réalisé différents projets et activités dont l'aménagement du nouveau local situé au sous-sol de l'église, l'installation d'un tricot graffiti devant la résidence Le Manoir, l'obtention d'une subvention pour l'acquisition d'un métier à tisser de 100 pouces, sans parler de toutes les confections que vous avez pu admirer lors de notre dernière exposition.

Dès septembre, notre local sera de nouveau ouvert à tous les lundis après-midi et les membres se feront un plaisir de vous y accueillir, que ce soit pour une visite, pour assister à un atelier ou tout simplement prendre un café en bonne compagnie.

Nos réunions mensuelles ont lieu le premier mercredi du mois, dans notre local, de septembre à juin inclusivement et que vous soyez membres ou non-membres, vous y êtes cordialement invitées.

Bienvenue et « Bon été » à toutes et à tous!

Les membres du Cercle de Fermières de Saint-Épiphane.

CONCOURS « MAISONS FLEURIES » DE SAINT-ÉPIPHANE

Cette année, le concours « Maisons fleuries » est de retour. Les membres du Comité d'embellissement invitent toutes les résidences, logements, commerces et entreprises à participer au concours local afin de rendre la Municipalité plus accueillante et plus fleurie.

COMMENT ON S'INCRIT ?

FACILE COMME TOUT ...

On s'inscrit par téléphone auprès de madame Rachel Caron, en composant le (418) 862-6543.

L'évaluation aura lieu entre le 27 juillet et le 7 août 2015.

**Vous avez jusqu'au vendredi 24 juillet 2015
pour vous inscrire.**

La Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB a besoin de vous!

Vous avez quelques heures à donner pour contribuer au bon fonctionnement de votre Maison de soins palliatifs à titre de bénévole?... Vous avez le goût de vous impliquer quelques heures par semaine ou par mois, aux soins ou à l'accompagnement des personnes en fin de vie, à l'accueil des visiteurs, à la préparation des repas, à l'entretien ménager ou extérieur?... La Maison Desjardins a besoin de vous maintenant!

Ce havre de paix tout à fait gratuit, permet d'offrir des soins à toute personne du KRTB atteinte d'une maladie incurable en fin de vie, chaleureusement entourée de ses proches.

Pour connaître la sérénité de cette Maison, l'épanouissement personnel et les bienfaits du partage, contactez-nous sans tarder :

Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB

44, rue des Chauffailles à Rivière-du-Loup

Tél. : 418 860-0240

DÉBUT DU SOCCER RÉCRÉATIF

Veillez prendre note que les pratiques de soccer débiteront dans la semaine du 22 juin jusqu'à la mi-août.

- ⇒ Pour les groupes de 4 à 6 ans, les pratiques auront lieu les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30
- ⇒ Pour les 7 à 9 ans les mercredis de 19 h 30 à 20 h 30
- ⇒ Et pour les 10 à 12 ans, les pratiques auront lieu les mardis de 18 h 30 à 19 h 30.

Les responsables communiqueront bientôt avec les jeunes.

Merci à Jessy Lebel et Marie-Soleil Lavoie, responsables des 7-9 ans et des 10-12 ans et à Sylvain Brisson, responsable des 4-6 ans qui ont bien voulu relever le défi de s'occuper du soccer 2015.

Cet été encore, des parties inter-municipales seront organisées avec les municipalités voisines.

Veillez prendre note qu'un tournoi de fin de saison aura lieu mais, la date et l'endroit reste à déterminer. Plus de détails vous seront remis au début du mois d'août.

DÉPANNÉUR 4 COINS
JÉRÔME PLOURDE ET SON ÉQUIPE
POUR BIEN VOUS SERVIR!

205, rue Viger, Saint-Épiphane, Québec G0L 2X0 418 862-4872



Garage Mécanique St-Épiphane

246, rue Viger, St-Épiphane, Qc. G0L 2X0

-Mécanique générale -Antirouille -Peinture

Lave-auto

418 862-3673



LES ENTREPRISES
SLB
PELLETIER

Fabrication, réparation,
installation & usinage
d'équipements industriels

119 rue Viger,
Saint-Épiphane (Québec)
G0L 2X0

Tél.: (418) 862-0853

Fax : (418) 862-0862

Courriel : slbpelletier@live.ca

RBQ: 8331-9483-16

TRANSPORT
YOLAND CÔTÉ & FILS
INC.
TRANSPORT - EXCAVATION
505, rue Marquis
Saint-Épiphane G0L 2X0
RBQ: 1189-3502-05
418 862-9091

Cellulaire : 418 860-9983

Terr: jaune, noire et mélangée, gravier, abrasif, sable filtrant, 0 2/4 tamisé et location de machinerie lourde

CAMP DE JOUR 2015

Le Camp de jour débutera le lundi 29 juin et se poursuivra jusqu'au jeudi 21 août pour une durée de 8 semaines. Un total de 35 jeunes environ se sont inscrits au Camp de jour et des sorties sont prévues cet été : cinéma et piscine, plage à Pohénégamook, Louphoque à Rivière-du-Loup, pique-nique à la Pointe, quilles et Expo agricole à St-Pascal. Les activités sont prévues les mercredis et remises au lendemain en cas de pluie sauf pour l'Expo agricole qui sera vendredi le 17 juillet.

NOTE : le Camp de jour sera ouvert le mercredi 1er juillet.

Horaire du Camp de jour : lundi au vendredi de 9 h à 16 h (l'heure du midi incluant)

Horaire du service de garde : 8 h à 17 h (l'heure du midi à incluant)

NOUS VOUS DEMANDONS DE BIEN RESPECTER LES HEURES

Lieu de rassemblement : Église stationnement sud

Nous souhaitons un bel été à tous les jeunes qui participeront au Camp de jour.

L'équipe d'animation : Justine Pelletier, Jennifer Thériault et Marie-Soleil Lavoie

Pour plus d'informations veuillez contacter Mme Rachelle Caron, chargée de projets au 418-862-6543.



Siège social :

91, rue St-Jean-Baptiste, C.P. 127

L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0

Téléphone : 418-898-2061

Centres de services :

Cacouna

Saint-Épiphane

Saint-Modeste

Saint-Arsène

Saint-Hubert

Saint-Paul-de-la-Croix



CAZA MARCEAU +
SOUCY BOUDREAU
AVOCATS

ME GUILLAUME GAGNON PLOURDE, LL.B.
ggplourde@cmsbavocats.com

1545 de l'Avenir, bur. 306 | Laval (Québec) H7S 2N5

T. : 514-493-4883 | 1-877-565-9655

F. : 514-493-1544

www.cmsbavocats.com

CERCLE DES FERMIÈRES

Saint-Épiphane

Suzanne Roy

Présidente

867-4194



LE GRAND RÉSEAU D'ICI

**RIVIÈRE-DU-LOUP
CLAVIGRAPHE
(1979) LTÉE**

RÉGIS BERNIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Tél. : 418 862-7234

Fax : 418 862-4457

C.P. 400 - 383, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y9
info@rdclav.com

Programmation de la fête Nationale

23 juin 2015

17 h 30 :
Souper d'antan

18 h 30 :
Discours patriotique

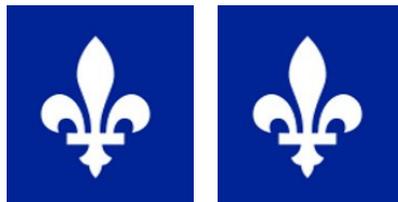
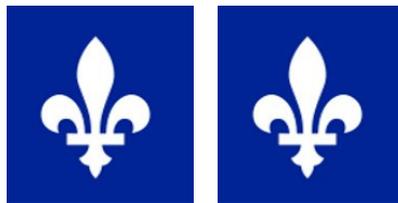
18 h 45 :
Levée du drapeau

19 h 00 :
Criée

20 h 00 :
**Soirée dansante avec le
chansonnier Stéphane
Cyr**

24 juin 2015

12 h 00 :
Volée de cloches

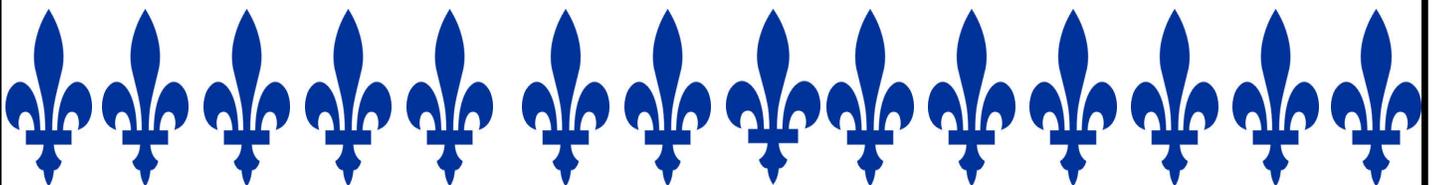


La Criée :

Invitation à la population d'apporter vos dons.

Les activités se feront au **Resto Bar-Goldorak**. Toute la population est invitée à venir festoyer avec nous.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Épiphanie, en collaboration avec la Municipalité de Saint-Épiphanie et le Resto Bar Goldorak.



6^e Tournoi de Golf OPTIMISTE MARCEL ROULEAU

SAMEDI 20 JUIN 2015
Au Club de golf de Rivière-du-Loup

Sous la présidence d'honneur de notre :

Lieutenant Gouverneur Optimiste (zone 7)

GREGOIRE THÉBERGE



*Organisé par le
Club Optimiste
de St-Épiphane*

Pour information ou inscription : 418-863-7255 ou
stpierreannie@hotmail.com

SUPERCROSS QUÉBEC
SAINT-ÉPIPHANE
LE SAMEDI 27 JUIN 2015

Pour une 7^e année consécutive, le circuit « Supercross Québec » s'arrêtera à Saint-Épiphane, le samedi 27 juin 2015. Cet événement compte plus de 100 coureurs locaux de toutes les catégories incluant une classe pour les enfants.

Situé sur le terrain au bout de la rue Bernier.

Cantine et bar sur place.

ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE !!

**CONTENEUR DISPONIBLE SUR LE
TERRAIN DU GARAGE MUNICIPAL**

VEUILLEZ NOTER QU'UN CONTENEUR SERA DISPONIBLE, DU 6 AU 10 JUILLET 2015, POUR VOS ENCOMBRANTS, DANS LA COUR DU GARAGE MUNICIPAL AU 276, RUE BERNIER.



P.S. AU CAS OÙ LE CONTENEUR SERAIT PLEIN, MERCI DE NE PAS DÉPOSER VOS ENCOMBRANTS SUR LE SOL.



Centre local de développement
Région de Rivière-du-Loup

T 418 862-1823
F 418 862-3726

infos@cldrld.com
riviereduloup.ca/cld



646, rue Lafontaine, bureau 201, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3C8

**CLUB DES 50 ANS ET PLUS
SAINT-EPIPHANE**

Léopold Michaud, président 418-867-1070

Soirée dansante à tous les 4^e dimanche du mois et les 5^e dimanche de novembre 2014, mars, mai et août 2015.

Le Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Loup/Les Basques demeure présent pour les jeunes!

Rivière-du-Loup, le 25 mai 2015 – Dans le contexte de la mise en place des nouvelles mesures gouvernementales, le Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Loup / Les Basques tient à rappeler aux jeunes que plusieurs services sont toujours accessibles pour les aider dans leurs démarches d’insertion socio-professionnelle.

En ce qui concerne les services en employabilité et en orientation, bien que les critères d’admissibilité aient été revus, il est important de vérifier son admissibilité puisque plusieurs facteurs liés au statut peuvent être considérés dans l’évaluation.

Rappelons également que l’aide à l’entrepreneuriat jeunesse et Place aux jeunes, de même que les mesures IDÉO 16-17 et Jeunes en action, demeurent accessibles dans leur intégralité!

De plus, une salle multiservice est toujours à la disposition des jeunes, avec ordinateurs et divers outils pour aider les jeunes dans leurs démarches. Ainsi, un tout nouveau « Coffre à outils » donne accès à une foule d’informations et d’outils pratiques pour la recherche d’emploi!

—30—

Pour information : Estèle Bérubé
Directrice générale intérimaire
418 867-4992 (poste 122)
dga@cjerdlb.ca



Côté COC !

Chronique du **Collectif des Organismes Communautaires**

Le Collectif des Organismes Communautaires (COC) regroupe sur une base volontaire des organismes communautaires.

Par Marie-Christine Drisdell

Justice alternative du KRTB, TEL (418) 867-4083

Voir autrement, agir différemment

Justice alternative du KRTB est un organisme communautaire sans but lucratif qui œuvre auprès des adolescents et de la communauté depuis 1986.

La mission des organismes de justice alternative consiste essentiellement au développement et au maintien d'une pratique différente en matière de justice et se singularise par une approche qui repose sur une large implication communautaire.

L'un de nos principaux mandats est de développer et d'appliquer des mesures adaptées aux besoins des jeunes ayant commis des infractions en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour adolescents*. En ce sens, nous mettons en place des activités qui contribuent à rendre les jeunes responsables et conscients des normes sociales tout en respectant leurs droits.

La justice alternative est centrée sur la notion de réparation et de sensibilisation et favorise la participation de tous les acteurs impliqués : les jeunes, leurs parents, les victimes et la communauté. Nos actions visent aussi à modifier les mentalités afin de permettre à chacun d'envisager la criminalité d'une manière plus nuancée.

Les organismes de justice alternative travaillent donc à la mise en place d'une justice qui tient compte du contrevenant et de la victime ainsi qu'à développer l'autonomie de la population dans la gestion des conflits. Ils participent aussi à développer la solidarité, valorisent la promotion de comportements pacifiques et favorisent l'établissement de rapports plus harmonieux entre les membres de la communauté.

Pour réaliser notre mission, nous travaillons en collaboration avec les corps policiers, les Centres jeunesse, les instances judiciaires, les établissements publics, les organismes communautaires ainsi que les membres de la communauté.

Présentement, l'organisme travaille, avec l'aide de citoyens bénévoles, à mettre sur pied une unité de médiateurs citoyens afin d'offrir des services gratuits d'accompagnement en résolution de conflits aux gens de la MRC de Rivière-du-Loup.

S'impliquer dans un organisme communautaire, un pas vers l'engagement citoyen.



Côté COC !

Chronique du **Collectif des Organismes Communautaires**

Le Collectif des Organismes Communautaires (COC) regroupe sur une base volontaire des organismes communautaires

Par Améli Beaulieu

Centre-Femmes du Grand-Portage (50 Amyot, Rivière-du-Loup, G5R 3 E9, 418-867-2254)

Êtes-vous féministe ou non...?

La réponse est toujours ambiguë pour plusieurs. Certaines personnes, même adhérant à cette philosophie, ne veulent pas l'affirmer pour diverses raisons. Ces quelques paragraphes sont ainsi écrits pour nous aider à nous situer dans les débats à ce sujet.

Ce qu'est le féminisme

Le féminisme s'attaque aux inégalités que vivent les femmes. Le mouvement féministe vise l'égalité, l'équité et la justice sociale pour toutes et tous. Pourquoi? Parce que les faits ainsi que les chiffres (tirés des études menées par le Conseil du statut de la femme) démontrent que :

- la présentation des femmes aux différents paliers de gouvernement n'est pas suffisante;
- les tâches domestiques, l'éducation des enfants et les soins aux parents vieillissants sont encore majoritairement assumés par les femmes;
- au niveau du revenu, les femmes gagnent encore moins que les hommes;
- à la retraite, le revenu d'une femme n'atteint que 2/3 de ceux d'un homme.

Ces faits prouvent qu'**il reste beaucoup à faire pour atteindre l'égalité** entre les deux sexes et pour que les femmes puissent jouir des meilleures conditions dans différentes sphères de leur vie. D'où le rôle du mouvement féministe actuel.

Quelques luttes gagnées par le féminisme

Nous connaissons toutes et tous ce fameux droit de vote qui se trouve au premier rang des gains de luttes féministes. De plus, d'après le Conseil du statut de la femme, la place des filles dans les institutions d'enseignement est désormais acquise. Les jeunes mères, quant à elles, participent au marché du travail grâce au réseau de service de garde.

Cependant, il reste des failles à corriger dans le système social dans lequel nous vivons. Le féminisme n'est pas un combat de femme mais un combat de société, car si les deux sexes gagnent, la société se portera bien. Poursuivons nos luttes.

S'impliquer dans un organisme communautaire, un pas vers l'engagement citoyen.

LA PAGE SANTÉ

La dégénérescence maculaire liée à l'âge

Plusieurs conditions de santé peuvent affecter les yeux, comme la conjonctivite, le glaucome, la cataracte, etc. On entend moins souvent parler de la dégénérescence maculaire liée à l'âge, alors qu'il s'agit d'une cause majeure de cécité.

La macula est un petit cercle situé au centre de la rétine, la membrane sensible à la lumière qui tapisse de fond de notre œil. La dégénérescence maculaire est une détérioration progressive de la macula, ce qui entraîne principalement une perte de la vision centrale. Ce trouble est tout à fait indolore et se manifeste par une vision centrale embrouillée ou floue, une perception des couleurs diminuée, l'apparition de régions noires ou vides au centre du champ de vision et la vision de lignes droites ondulées ou déformées. Il existe 2 formes de dégénérescence maculaire. La forme sèche (non-exudative), qui compte pour 90 % des cas, est la forme la moins grave, à l'évolution plus lente. La forme humide (exudative) est moins fréquente, plus agressive et peut causer une perte rapide et sévère de la vision. La forme humide de la DMLA peut être freinée grâce à différents traitements en injection ou au laser, effectués en ophtalmologie, il sera question plus loin du traitement de la forme sèche. Il est à noter que personne ne devient complètement aveugle avec cette maladie, du fait que la vision périphérique demeure.

Étant donné que la dégénérescence maculaire est très rare chez les personnes de moins de 50 ans et qu'il devient de plus en plus fréquent à partir de 65 ans, on l'appelle « dégénérescence maculaire liée à l'âge » ou DMLA. Comme les symptômes énumérés plus haut ne sont pas très particuliers, on détecte la DMLA par différents examens qu'un ophtalmologiste ou un optométriste peuvent mener. Il n'y a à l'heure actuelle aucun traitement pour la DMLA, seulement des traitements de prévention ou de ralentissement de la progression de la maladie, ce qui rend la détection de la maladie cruciale. Voilà pourquoi il est recommandé de subir un examen de la vue à tous les 2 ans après l'âge de 65 ans.

Les causes de la DMLA sont inconnues, mais on constate la présence de certains facteurs de risque. Il existe des facteurs sur lesquels nous ne pouvons pas agir, tels que l'âge, le sexe, l'ethnie, la génétique. Par ailleurs, il y a des facteurs de risque que nous pouvons contrôler et qui peuvent prévenir la survenue de la DMLA : en effet, les habitudes de vie jouent un rôle important dans la prévention de la maladie, comme le fait de cesser de fumer, de faire de l'exercice, de contrôler la tension artérielle et le cholestérol, et de maintenir un poids santé. Ce sont des mesures générales bien connues de tous pour avoir une bonne santé. Certaines recommandations sont plus spécifiques à la DMLA. Étant donné que l'exposition à la lumière vive du soleil peut accélérer la progression de la DMLA, on recommande de porter des lunettes de soleil protégeant adéquatement des UV. On peut également adapter notre alimentation en mangeant davantage d'aliments riches en antioxydants qui protégeraient la rétine. Manger une abondance de fruits et de légumes est une bonne façon d'aller chercher ces antioxydants, en favorisant les baies (bleuets, framboises, etc) et les légumes verts feuillus (épinard, chou, brocoli). Les acides gras oméga-3 peuvent aussi être importants pour la santé oculaire : présents dans les poissons gras comme le saumon, on en recommande 1 à 2 portions par semaine. Il peut toutefois être nécessaire de compléter l'alimentation par un supplément vitaminique qui peut ralentir la forme sèche de la DMLA, sans en renverser les effets pourtant. Ces suppléments sont souvent recommandés et prescrits par les professionnels de la santé oculaire et leur utilisation se réfère à différentes études menées il y a quelques années (AREDS et AREDS 2). Ils contiennent souvent de la vitamine C, de la vitamine E, du zinc, du cuivre, des oméga-3, de la lutéine, de la zéaxanthine, etc. Même si les bénéfices de ces suppléments sont encore à démontrer, on observe certains résultats pour quelques patients. Plusieurs produits existent sur le marché, n'hésitez pas à en parler à votre pharmacien!

Catherine Côté, pharmacienne pour les pharmacies P. Lépicier et M.H. Miousse.



Familiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0 3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0 25, du Quai • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0 535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • G0L 1G0	418 963-3306 418 497-3925 418 898-3111 418 867-3569
---	--	--

LA PAGE SANTÉ

Le ménage de la pharmacie

Les beaux jours sont enfin arrivés et vous avez peut-être songé à faire votre grand ménage printanier. Mais avez-vous pensé à faire celui de votre pharmacie? Votre armoire de pharmacie devrait être passée en revue une à deux fois par année. Cela permettra d'assurer l'efficacité et la sécurité des médicaments qui y sont remis. Cette bonne habitude pourrait également réduire le risque d'abus d'un médicament d'ordonnance par un autre membre de la famille.

Pour débiter votre nettoyage, vous devez vous assurer de rejeter tous les médicaments périmés. La date d'expiration indiquée sur l'emballage du fabricant signifie que le médicament conserve au moins 90% de son efficacité jusqu'à cette date. Après cette date d'expiration, il n'y a plus de donnée sur l'évolution de la conservation du médicament, ce qui risque de le rendre moins efficace que souhaité. Il est donc extrêmement important de valider régulièrement la date d'expiration apparaissant sur certains médicaments d'urgence qui pourraient faire partie de votre pharmacie tels qu'un Epi-pen (pour patients allergiques) ou une pompe de nitro (pour patients cardiaques). Gardez en tête que la date de péremption qui figure sur l'emballage original d'un produit que vous avez acheté en vent libre vous indique la conservation du médicament lorsque le contenant n'est pas entamé. En ce qui concerne les médicaments remis par votre pharmacien, fiez-vous à la date de péremption indiquée au bas de l'étiquette apposée sur le produit ou insérée dans le petit pot. Référez-vous au tableau qui suit ou à votre pharmacien en cas de doute.

Tableau résumé de conservation des médicaments

<u>Forme</u>	<u>Durée de conservation</u>
Comprimés et capsules Crèmes et onguents en tube Sirops	La plus rapprochée entre ces deux dates : Un an après ouverture du contenant La date de péremption du fabricant * Dans le cas de comprimés emballés individuellement, la durée de conservation équivaut à la date d'expiration du fabricant.
Crèmes et onguents en pot	Trois mois après le début de l'utilisation
Mélanges de crèmes ou sirops	Généralement un mois après le début de l'utilisation (stabilité variable)
Pompes en aérosols	La date de péremption du fabricant
Produits pour les yeux, le nez, les oreilles	Généralement un mois après ouverture

D'autres aspects des médicaments sont aussi à considérer quand vient le temps d'en faire le tri. Assurez-vous d'examiner un à un vos produits et de mettre de côté tout médicament dont la couleur, la forme, la consistance ou l'odeur a changé. Jetez également tout ce qui aurait pu être entreposé dans des conditions déficientes, par exemple dans la voiture ou un endroit très humide. Par ailleurs, vous ne devez conserver que le nécessaire. Il est inutile de garder en sa possession un médicament qui vous aurait occasionné une allergie ou un effet indésirable sévère ou un traitement qui vous aurait été prescrit pour une durée déterminée et que vous n'auriez tout simplement pas complété. Vous devez également vous départir d'une médication qui aurait été cessée ou remplacée par votre médecin et de comprimés qui ne sont plus dans leur contenant d'origine ou dont l'étiquette est illisible. Cela pourrait vous éviter des erreurs fâcheuses.

Lorsque le grand ménage de votre pharmacie sera complété, assurez-vous de retourner les médicaments dont vous désirez vous départir à la pharmacie. Votre pharmacien saura comment les éliminer de façon respectueuse de l'environnement. Rappelez aussi les seringues, aiguilles et autres déchets biomédicaux à votre pharmacie dans un contenant rigide jaune prévu à cette fin que votre pharmacien vous aura préalablement remis gratuitement.

Marie-Christine Houle



Familiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0 3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0 25, du Quai • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0 535, du Patrimoine • Cacouns, Qc • G0L 1G0	418 963-3306 418 497-3925 418 898-3111 418 867-3569
---	--	--

LA PAGE SANTÉ

Les petits maux d'été

L'été passe si vite que nous voulons en profiter au maximum. C'est pourquoi il est plutôt ennuyeux d'être affecté par une otite du baigneur, par une piqûre d'insecte ou par un coup de soleil! Ce texte vous informera sur les moyens à prendre pour gérer ces «petits maux» et passer un bel été!

L'otite externe, aussi appelé otite du baigneur, est un problème du conduit auditif externe qui touche plus souvent les enfants entre 5 et 14 ans. Les symptômes de l'otite du baigneur sont : douleur intense, démangeaison, sensibilité lorsqu'on tire sur le pavillon ou le tragus de l'oreille. Une sensation de liquide dans l'oreille, une diminution de l'acuité auditive et la présence d'un écoulement peuvent aussi être présents. L'otite du baigneur se manifeste surtout pendant la saison estivale, car les enfants passent alors beaucoup de temps à jouer dans l'eau. L'eau ainsi retenue dans le conduit auditif augmenterait le pH otitique, ce qui favoriserait la prolifération des bactéries. Les bactéries sont d'ailleurs en cause dans 98% des otites externes. Il faut dire que l'otite externe n'est pas contagieuse. Le traitement de l'otite du baigneur comprend le nettoyage du canal externe et du pavillon de l'oreille avec un mouchoir ou un linge doux (les cotons-tiges sont à proscrire), surtout après la baignade, la douche ou le bain. Pour soulager la douleur, on peut donner du Tylenol ou du Advil à l'enfant atteint. On peut aussi placer un coussin chauffant tiède sur l'oreille. Les anesthésiques topiques en gouttes (par exemple, Auralgan) sont déconseillés en raison du risque lié à leur utilisation et de leur manque d'efficacité. Finalement, on traite l'infection avec des gouttes à mettre dans les oreilles, un traitement oral n'étant pas nécessaire. Passez voir votre pharmacien pour de plus amples informations à ce sujet. Il est important d'éviter de mettre la tête dans l'eau lors de la baignade pendant 10 jours après le début de l'infection.

Les piqûres d'insectes, en plus d'être très désagréables, peuvent parfois entraîner d'intenses réactions allergiques. Il sera ici question uniquement de la prévention et du traitement des piqûres bénignes. Afin de diminuer les risques de se faire piquer par des insectes, quelques mesures peuvent être prises : porter des vêtements longs de couleurs claires, éviter les parfums fleuris, utiliser une moustiquaire, éviter les eaux stagnantes, et éviter d'être à l'extérieur au lever ou au coucher du soleil. L'utilisation combinée de ces mesures préventives et des insectifuges commerciaux constitue un bon moyen de prévention contre les piqûres d'insectes. La majorité des produits sur le marché contiennent du DEET, à différentes concentrations, et donc, à différentes durées de protection (les produits les plus concentrés offrant une protection plus longue). Les concentrations plus faibles (5 à 7%) sont destinées aux enfants de 6 mois à 12 ans et les concentrations plus élevées conviennent aux 12 ans et plus (jusqu'à un maximum de 30% de DEET). D'autres produits existent sur le marché, mais ils sont moins efficaces. S'il est trop tard et que l'on s'est déjà fait piquer par un insecte, la principale chose à faire est d'attendre que les symptômes disparaissent. Pour apaiser la démangeaison et la douleur, l'application de glace, de compresses froides ou de différentes crèmes anti-démangeaisons (calamine, Aveeno anti-démangeaisons, Cortate) est recommandée. S'il y a de l'enflure ou d'autres signes indiquant une réaction allergique légère, un anti-histaminique (Benadryl, Réactine) peut vous être conseillé par votre pharmacien.

Un mot en terminant à propos de la récente controverse impliquant les crèmes solaires. Il appert dans une étude américaine récente que certains ingrédients sont moins appropriés et efficaces que d'autres. Des produits ayant un FPS très élevé (supérieur à 70) seraient aussi problématiques, car ils créent un faux sentiment de sécurité chez les utilisateurs, les incitant à croire qu'ils peuvent s'exposer au soleil plus longtemps et réappliquer la crème moins souvent. Or, il faut en appliquer aux deux heures peu importe le FPS utilisé. Par ailleurs, si on utilise un produit en aérosol, il faut être dans un lieu bien aéré de façon à ne pas les inhaler. Sur ce, bon été... en santé!

Catherine Côté, pharmacienne pour les pharmacies P. Lépicié et M.H. Miousse.



Familiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0 3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0 25, du Quai • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0 535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • G0L 1G0	418 963-3306 418 497-3925 418 898-3111 418 867-3569
---	--	--

Feuilles, gazon et branches pas dans votre bac brun



À votre écocentre!



Écocentres
MRC de Rivière-du-Loup



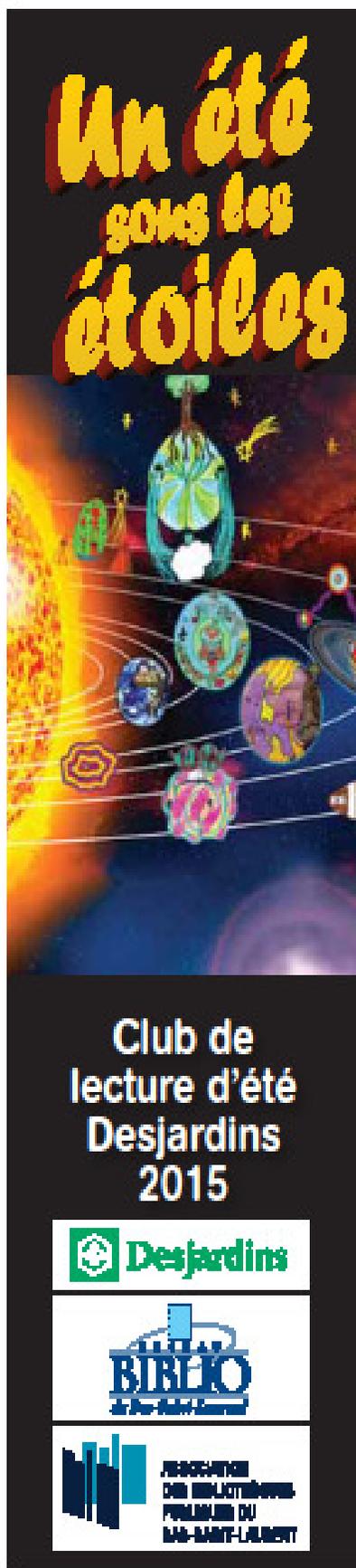
Rivière-du-Loup
100, rue Delage
Lundi au samedi
8 h à 16 h

Saint-Hubert
1^{er} Rang Est, Canton Demers
Lundi et samedi
8 h à 16 h



RECYC-QUÉBEC
Québec 

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ DESJARDINS 2015

Cet été, le Réseau des bibliothèques du Bas-St-Laurent et les Caisses populaires Desjardins organisent une activité qui aura pour thème : « Un été sous les étoiles ».

Notre collection de fiches a été créée à partir de planètes imaginées par les enfants des bibliothèques participantes au concours de dessins qui a lieu à l'automne. Nous avons reçu un peu moins de mille planètes et nous en avons sélectionné 10 pour créer cette magnifique collection. De plus, des jeux éducatifs se retrouvent au verso de chacune de ces fiches.

Les élèves de 1^{ère}, 2^e et 3^e année de l'école Notre-Dame-du-Sourire de Saint-Épiphane ont participé à ce concours et nous avons même eu une gagnante. Il s'agit de Rose Lebel élève de 2^e année et Jonathan Laplante s'est mérité un prix de participation. Félicitations à vous deux et à tous les participants, très beau travail!

Les bénévoles de la bibliothèque, cet été, invitent tous les jeunes à participer au club de lecture. À chaque visite, l'enfant recevra un coupon, pour être éligible à des tirages qui seront effectués à la fin de l'été. Un prix local sera tiré parmi tous les enfants qui auront participé et tous les coupons recueillis durant l'été seront remis envoyés à la C.R.S.P.B au plus tard le 1^{er} septembre 2015 afin d'être éligible au prix régional (tirage de livres).

Veillez noter que la bibliothèque est ouverte à tous les jeudis de 14 h 00 à 16 h 00 et de 19 h 00 à 20 h 30 et ce même durant la période estivale.

Bienvenue à toute la population et un merci spécial à tous les élèves et leurs professeurs pour leur visite à la biblio à toutes les semaines. Quelle belle initiative ! Bravo! C'est un beau geste et c'est très apprécié!

Nous vous attendons en grand nombre !

Les bénévoles et Jacqueline Jalbert, la responsable de la bibliothèque de Saint-Épiphane

COFFRE À BOUGER

À PARTIR DU 1^E JUILLET, IL SERA POSSIBLE D'UTILISER LE COFFRE À BOUGER (CABANON SITUÉ AU NORD DU CHALET DES PATINEURS).

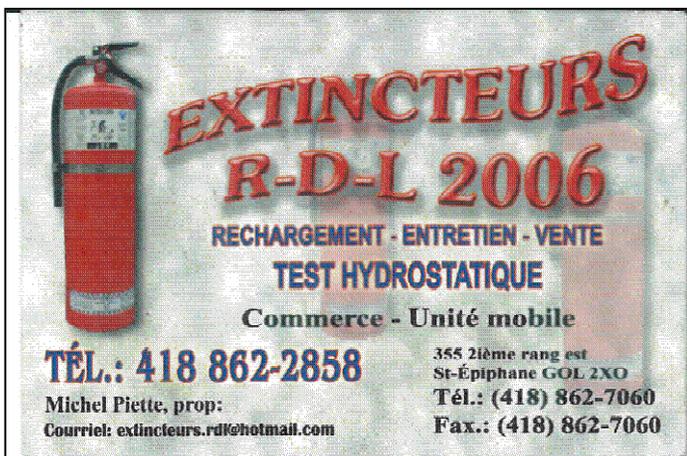
PLUSIEURS ÉQUIPEMENTS DE SPORT SERONT DISPONIBLES GRATUITEMENT.

UNE CLÉ ET UN REGISTRE À SIGNER SERONT LOCALISÉS AU DÉPANNEUR 4 COINS.

LE LOCATAIRE DES ÉQUIPEMENTS SERA RESPONSABLE DES BRIS OCCASIONNÉS.

POUR TOUTE INFORMATION ADDITIONNELLE, VEUILLEZ CONTACTER MONSIEUR KEVIN BERNIER AU 418-862-0052 POSTE 48, LES MARDIS ET JEUDIS.

AMUSEZ-VOUS BIEN!



**EXTINCTEURS
R-D-L 2006**
RECHARGEMENT - ENTRETIEN - VENTE
TEST HYDROSTATIQUE
Commerce - Unité mobile

TÉL.: 418 862-2858
Michel Piette, prop:
Courriel: extincteurs.rdl@hotmail.com

355 2^{ème} rang est
St-Épiphane GOL 2X0
Tél.: (418) 862-7060
Fax.: (418) 862-7060



**PTF
CONSTRUCTION**

CONSTRUCTION
Paul Thériault et fils inc.

208, rue Viger
Saint-Épiphane (Québec)
G0L 2X0
Tél. : 418 867-2576
Télé. : 418 867-8054

Entrepreneur général
Construction et
rénovation en bâtiment
R.B.Q. : 5665-7307-01



**MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée**

C.P. 934, 169 LAFONTAINE
RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3Z5
TÉL. : 418 862-2668 • TÉLÉC. : 418 862-0939
info@m-a-rioux.qc.ca • www.m-a-rioux.qc.ca



**NOUVEAU
DÉVELOPPEMENT
à Saint-Épiphane**

S'unit pour prospérer

Rue Caillouette
Superficie des terrains:
+/- 10 000 pi² (830 m²)
Largeur (façade):
80 pi (24,4m)

VENDU PHASE 1 2012
PHASE 2
PHASE 3

*Faites-nous confiance
pour la construction de
votre future habitation!*

Prix des terrains
plus qu'avantageux!
Multiples incitatifs municipaux

TU ES EN RECHERCHE D'EMPLOI ?

TAUX DE PLACEMENT DE 96%

✓ **CROIS-Y**

Viens nous rencontrer, nous pouvons t'aider!



61, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup • www.clubkrtb.org

101R3-11

96% de nos membres ont trouvé l'emploi désiré à l'intérieur de 4, 3 semaines.

Le Club emploi-carrière offre des services efficaces d'aide à la recherche d'emploi. De plus, si vous avez des difficultés de transport, nous pouvons aller vous rencontrer dans votre municipalité!

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au 61, rue Lafontaine à Rivière-du-Loup ou contactez-nous au 418 867-8685.



Christian Pelletier
Directeur

685, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9
Tél. : (418) 860-2442 • Fax : (418) 860-2200
Sans frais : (877) 860-2442
Courriel : cpelletier@propaneselect.ca
Site Web : www.propaneselect.ca

No. RBQ : 8293-0702-19



Distributeur des pièces

WWW.FREIGHTLINERRDL.COM

100, BOUL. INDUSTRIEL, C.P. 325, RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC) G5R 3Y9

1 800 392-3192 • 418 862-3192



Veillez noter les dates des séances prévues par le conseil municipal pour toute l'année 2015, à 20 heures, au Chalet des patineurs, 294, rue Sirois :

- **Lundi 19 janvier 2015**
- **Lundi 9 février 2015**
- **Lundi 9 mars 2015**
- **Lundi 6 avril 2015**
- **Lundi 4 mai 2015**
- **Lundi 8 juin 2015**
- **Lundi 6 juillet 2015**
- **Lundi 10 août 2015**
- **Lundi 14 septembre 2015**
- **Lundi 5 octobre 2015**
- **Lundi 9 novembre 2015**
- **Lundi 7 décembre 2015**



Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître ?

Votre association veut-elle faire connaître ses services ?

Profitez de votre journal L'ÉPIPHANOIS pour informer la population.

Prochaine publication :

15 septembre 2015.

Vos messages doivent nous parvenir avant le 10 septembre.



Transports
Québec

Fier de vous représenter!

M. Jean D'Amour
Député de Rivière-du-Loup – Témiscouata

Ministre délégué aux Transports et à l'implantation de la stratégie maritime
Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent
Ministre responsable de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine



François Lapointe

Député
Montmagny-L'Islet-
Kamouraska-Rivière-du-Loup



Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3^{ème} étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca

PIÈCES D'AUTO M. MICHAUD INC.

CARQUEST
PIÈCES D'AUTO

36, Taché Ouest
Saint-Hubert de Rivière-du-Loup
(Québec) G0L 3L

- Hulles Industrielles
- Hulles à moteur
- Outillage

STIHL[®]

VENTE D'APPAREILS STIHL
Tél. : **418 497-2478**
Fax. : 418 497-2903

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

SAINT-ÉPIPHANE

Daniel Thériault, président

Tél. : **(418) 862-4326**



QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE ? Qui doit-on appeler ?



CONSEIL MUNICIPAL

418

Renald Côté, maire	862-0356
Pâquerette Thériault, conseillère siège no. 1	862-5336
Vallier Côté, conseiller siège no. 2	862-5672
Hervé Dubé, conseiller siège no. 3	862-5624
Céline D'Auteuil, conseillère no. 4	862-5988
Nathalie Pelletier, conseillère siège no. 5	867-3626
Sébastien Dubé, conseiller siège no. 6	860-4553

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Maire , Renald Côté	862-0052, #45
Directeur général, Nicolas Dionne	862-0052, # 21
Adjointe administrative, Édith Dionne	862-0052, # 20
Trésorière-adjointe, Nadia Bérubé	862-0052, # 25
Agente de développement, Marie-Eve Ouellet	868-8685
Chef-pompier, Dany Dubé, résidence	862-2173
Chef-pompier, Dany Dubé, caserne	862-0052, # 41
Inspectrice en bâtiments et environnement Julie Lemieux	862-0052, # 25
Gestionnaire du réseau aqueduc/égout et Contremaître municipal, Pierre Fortin	862-0052, # 28
URGENCES (cellulaire voirie)	714-4523

HORAIRE DU

BUREAU MUNICIPAL



Lundi	09h00-12h00	13h30—16 h 00
Mardi	Fermé am	13h30—16 h 00
Mercredi	Fermé am	13h30—16 h 00
Jeudi	09h00-12h00	13h30—16 h 00
Vendredi	09h00-12h00	Fermé pm

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

418

Caserne pompiers	862-0052, # 41
Bibliothèque	862-0052, # 45
Bureau du maire (Biblio)	862-0052, # 45
Bureau municipal	862-0052
Chalet des patineurs	862-0052, # 46
Garage municipal	862-0052, # 28
OMH de Saint-Épiphane	867-2797
Maison des jeunes	862-7085
Église (Fabrique)	862-5313

URGENCE

Police (centrale)	310-4141
Police (poste RDL)	862-6303
Service Incendie	911
Ambulance	867-4411
CLSC	868-2572
Info-Santé	1-800-720-2572
Sécurité civile	862-1920



Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprises. Ces articles nous arrivent parfois en format pdf donc il est impossible d'y faire des modifications.



Merci de votre indulgence !

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

L'ÉPIPHANOIS



est publié à tous les trois mois et distribué en 380 copies.

Rédaction et mise en page :

Nicolas Dionne et Édith Dionne.